

Réf: Dossier 297316

Avis de constitution

SOCIETE « NATPARA »

Siège Abidjan, Cocody Angré 8ème Cité Sagecim,
villa 114, Ilot 13, Lot VILLA 114, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATPARA »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et dans tous les pays et territoires étrangers l'importation et l'exportation de produits agricoles.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 8ème Cité Sagecim, villa 114, Ilot 13, Lot VILLA 114, Ilot 13

Dirigeant(s) Mme SY ADJI MAME YACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02906 du 27/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16971/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

